



Circulaire 9166

du 22/02/2024

Listes des matériels pédagogiques éligibles dans le cadre de la subvention "Manolo", en lien avec les référentiels de la FMTTN et de l'ECA, et ce, pour le degré inférieur du niveau de l'enseignement secondaire

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 01/01/2026
Documents à renvoyer	non

Résumé	Élargissement du périmètre des éléments finançables dans le cadre de la subvention dite « Manolo » aux matériels pédagogiques en lien avec les apprentissages de la formation manuelle, technique, technologique et numérique (FMTTN) et de l'éducation culturelle et artistique (ECA), et ce, pour le degré inférieur du niveau d'enseignement secondaire
--------	--

Mots-clés	Subvention ; Dotation ; Manolo ; Degré inférieur du niveau de l'enseignement secondaire; FMTTN-ECA.
-----------	---

Remarque	Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.
----------	---

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement Ens. officiel subventionné Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Secondaire ordinaire Secondaire spécialisé

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, DGEO, Fabrice Aerts Bancken, Directeur général

Personne de contact concernant la publication de la circulaire

Nom, prénom	SG/DG/Service	Téléphone et email
	DGEO Service général des Affaires transversales Direction de la Vérification	manolo@cfwb.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Direction générale de l'Enseignement obligatoire

LISTES DES MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES ÉLIGIBLES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION « MANOLO », EN LIEN AVEC LES RÉFÉRENTIELS DE LA FMTTN¹ ET DE L'ECA², ET CE, POUR LE DEGRÉ INFÉRIEUR DU NIVEAU D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

¹ Formation manuelle, technique, technologique et numérique

² Éducation culturelle et artistique

Mot d'introduction

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le périmètre des éléments finançables dans le cadre de la subvention dite « Manolo » est désormais élargi aux matériels pédagogiques en lien avec les référentiels de la formation manuelle, technique, technologique et numérique (FMTTN) et de l'éducation culturelle et artistique (ECA). L'objectif est de garantir l'effectivité de ces apprentissages et, partant, le caractère polytechnique du Tronc commun. Les écoles ne sont en effet que variablement équipées en la matière.

Concrètement, cela signifie que les années directement concernées par ces nouveaux référentiels (soit de la P1 à la S3) pourront bénéficier de la subvention « Manolo » pour acquérir du matériel pédagogique correspondant aux contenus et attendus définis dans ces deux référentiels disciplinaires – à l'exception du matériel numérique, qui bénéficiera de subventions spécifiques ultérieures.

Cette mesure suit le rythme d'implémentation progressive du Tronc commun. Elle entre donc en vigueur dès la rentrée scolaire 2026-2027 pour la première secondaire, dès la rentrée scolaire 2027-2028 pour la deuxième secondaire et dès la rentrée scolaire 2028-2029 pour la troisième secondaire.

Les listes de matériels pédagogiques éligibles pour le degré inférieur du niveau d'enseignement secondaire dans le cadre de la subvention « Manolo » sont annexées à la présente circulaire.

Je vous souhaite bonne réception de ces informations,

Fabrice AERTS-BANCKEN

Directeur général



ÉLARGISSEMENT DU PÉRIMÈTRE DES ÉLÉMENTS FINANÇABLES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION « MANOLO », EN LIEN AVEC LES RÉFÉRENTIELS DE LA FMTTN ET DE L'ECA, ET CE, POUR LE DEGRÉ INFÉRIEUR DU NIVEAU D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

❖ Nouveautés pour faciliter la mise en œuvre de la FMTTN et de l'ECA

Le nouveau curriculum du Tronc commun (TC) confère une place significative à la **formation manuelle, technique, technologique et numérique (FMTTN)** ainsi qu'à l'**éducation culturelle et artistique (ECA)**.

Deux nouveaux référentiels y sont consacrés³ :

- le référentiel FMTTN prévoit la **production de réalisations concrètes par les élèves**, et ce, autour de quatre champs d'apprentissage (alimentation et habitat, techniques de culture, matière et matériaux, et objets technologiques) ;
- le référentiel ECA aborde non seulement l'**éducation au langage plastique et musical**, mais aussi l'**expression française et corporelle**.

Afin de **faciliter** pour les écoles organisant le niveau d'enseignement primaire et le degré inférieur du niveau d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé, l'**acquisition des matériels pédagogiques nécessaires à la bonne mise en œuvre des apprentissages de la FMTTN et de l'ECA** tels que prévus dans les nouveaux référentiels, le **périmètre des éléments finançables dans le cadre la subvention « Manolo »⁴ est progressivement (voir *infra*) étendu aux matériels pédagogiques nécessaires à ces apprentissages⁵**.

Les **achats de ces matériels pédagogiques** doivent être réalisés **au sein de listes préétablies** par le Gouvernement, sur avis du Service général de l'Inspection et en concertation avec les acteurs institutionnels de l'enseignement. **Les listes** concernant le degré inférieur du niveau d'enseignement secondaire **sont annexées à la présente circulaire**. Elles demeurent assez ouvertes pour ne pas brider l'autonomie et la créativité des écoles et ainsi répondre au plus proche de leurs besoins, tout en cadrant les possibilités d'achats de manière à garantir leur adéquation avec les apprentissages visés et à permettre aux vérificateurs de contrôler la validité des acquisitions réalisées.

❖ Organisation et périmètre des listes de matériels pédagogiques éligibles

Les listes présentées en annexe sont **organisées par discipline** : une pour la FMTTN et l'autre pour l'ECA. Elles sont chacune subdivisées en champs disciplinaires, en correspondance avec la structuration des référentiels concernés. Elles renseignent les

³ Ces référentiels sont accessibles en ligne sur enseignement.be.

⁴ Décret du 7 février 2019 *relatif à l'acquisition de manuels scolaires, de ressources numériques, d'outils et de matériels pédagogiques et de livres de littérature, au sein des établissements scolaire*.

⁵ Décret du 9 février 2023 *portant diverses dispositions visant à faciliter la mise en œuvre des apprentissages de la formation manuelle, technique, technologique et numérique (FMTTN) et de l'éducation culturelle et artistique (ECA)*.

matériels éligibles pour les apprentissages réalisés **de la S1 à la S3, toutes années confondues**.

Les matériels pédagogiques visés pourront faire l'objet d'une mutualisation au sein de ces années d'études en raison de leur caractère polyvalent, ou d'une mutualisation entre disciplines et activités.

L'acquisition, de préférence, de matériel durable et réutilisable est encouragée.

Le volet numérique de la FMTTN est exclu de toutes ces listes puisque l'acquisition de matériels informatiques bénéficiera de subventions spécifiques ultérieures. En tout état de cause, la subvention « Manolo » couvre déjà l'acquisition de ressources numériques sous la forme de logiciels pédagogiques.

Sont également exclus de ces listes le mobilier de classe, les appareils de reprographie dits « photocopieuses » et les consommables⁶.

❖ **Agenda**

Dans l'enseignement ordinaire, cette adaptation du périmètre des éléments finançables produit ses effets au rythme d'implémentation du TC, soit dès la rentrée scolaire 2026-2027 pour la première secondaire, dès la rentrée scolaire 2027-2028 pour la deuxième secondaire et dès la rentrée scolaire 2028-2029 pour la troisième secondaire.

Pour l'enseignement spécialisé, cette adaptation entre en vigueur à partir de l'année scolaire 2026-2027 pour le niveau d'enseignement secondaire.

Il est possible d'anticiper ce calendrier de déploiement : puisque les subventions « Manolo » sont versées au premier semestre de l'année civile, les acquisitions de matériels pédagogiques pourront être réalisés pour une utilisation lors de l'année scolaire suivante, dont le premier trimestre correspond au dernier trimestre de l'année civile concernée. À titre d'exemple illustratif, une école secondaire peut acquérir, à partir du 1^{er} janvier 2026, du matériel pédagogique listé à destination des élèves de première secondaire, dont l'entrée dans le TC n'est prévue qu'à partir du 24 août 2026.

Veillez noter que ni le niveau d'enseignement maternel, ni le degré supérieur du niveau d'enseignement secondaire n'est concerné par ce dispositif. En effet, les référentiels FMTTN et ECA n'y sont pas d'application. En outre, le niveau d'enseignement maternel bénéficie déjà des mesures « Gratuité ».

⁶ Les consommables renvoient au matériel détruit ou dénaturé par l'usage qui est en fait, par exemple les cartouches d'encre, la colle, le ruban, les craies, etc.



Personnes à contacter

- **Direction générale de l'Enseignement obligatoire. Service général des Affaires transversales. Direction de la Vérification**

Identité	Fonction	Matière	Coordonnées
			manolo@cfwb.be



Annexe

N°	Titre de l'annexe
1	LISTES DES MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES ÉLIGIBLES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION « MANOLO », EN LIEN AVEC LES RÉFÉRENTIELS FMTTN ET ECA, ET CE, POUR LE DEGRÉ INFÉRIEUR DU NIVEAU D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Référentiel de formation manuelle, technique, technologique et numérique (FMTTN)

<i>Fournitures polyvalentes</i>	Matériel de nettoyage et de désinfection (dont balais, pompe bidon, raclettes, ramassettes, seaux)
	Clefs USB
	Essuie-mains, éponges
<u>Équipements de protection (sécurité, hygiène et ergonomie)</u>	Bande autocollante de délimitation du sol
	Casques de protection
	Charlottes (à mettre sur la tête)
	Chaussures de sécurité
	Divers élastiques
	Gants
	Lunettes de protection
	Tabliers en coton, salopettes
<i>Alimentation – Habitat</i>	
<u>Alimentation :</u>	Accessoires de cuisine, dont maryses, spatules, pinceaux, ciseaux, louches, presse-purée, passoire, écumoire, chinois, tamis, araignée, essoreuses à salade, entonnoir
	Balance de cuisine
	Boîtes et bouteilles de conservation
	Bols et calottes inox (différentes contenances)
	Calendrier des saisons des fruits et légumes
	Casseroles/poêles/poêlons adaptés à l'induction de différentes contenances
	Congélateur

Culs de poule
Déshydrateur alimentaire
Fouets à blanc et à sauce
Four et four à micro-ondes
Grille-pain
Kit d'atelier du goût ⁷
Kit de cuisine moléculaire
Matériel de pâtisserie, dont rouleau et moules en différentes matières
Mesureur
Mixer multifonction et ses accessoires
Nappe
Planche à découper et couteaux adaptés aux produits à découper
Plaques de cuisson individuelles
Pots à épices/aromates
Presse-agrume
Râpe manuelle
Réfrigérateur
Service de table et de couverts
Sorbetière
Yaourtière et accessoires
Logiciel d'aménagement d'un espace de vie visant le bien-être et tenant compte de l'empreinte écologique (production et déperdition énergétiques) et licence y afférente

Habitat :

<i>Techniques de culture</i>	Arrosoirs
	Bêches ou pelles
	Brouettes
	Contenant de déchets à valoriser
	Gants de jardinage
	Jardinières
	Plantoirs
	Pots
	Pulvérisateur de jardin
	Râteaux
	Sécateurs
	Semoirs
	Set de repiquage
	Système de culture hydroponique
	Tuteurs

⁷ Kit d'éducation sensorielle (goût, vue, odorat, toucher, ouïe) destiné à reconnaître les aliments de qualité.

<i>Matières et matériaux</i>	Chronomètre
	Cisaille à levier (fixable sur établi)
	Compas
	Établi muni d'un étau
	Équerre
	Fausse équerre
	Fer à repasser
	Fer à souder
	Jeu d'aiguilles à coudre
	Jeu de ciseaux à bois
	Jeu de clés mixtes
	Jeu de forêts (métal, béton et bois)
	Jeu de limes à bois
	Jeu de limes à métaux
	Jeux de pinces (dont coupante, universelle, à dénuder, à bec, à riveter)
	Jeu de rivets
	Jeu de serre-joints
	Jeu de tournevis divers (dont plat, cruciforme)
	Jeu de truelles
	Jeu de vis et d'écrous
	Maillets
	Marteaux (différentes tailles)
	Matériel d'assemblage (dont épingles et attaches diverses)
	Mètres (rubans, pliants)
	Multimètre
	Niveau à bulle d'air
	Outils de traçage sur textile (dont papier calque, patrons, craies, tailleur)
	Paires de ciseaux
	Pied à coulisse
	Pistolet à colle
	Poinçons
	Pointes à tracer
	Rabot à main
	Règle graduée
	Scies à bois
	Scies à chantourner
	Scies à métaux
	Tenaille
	Thermomètre
	Thermocollant (rouleaux)
	Tournevis plats et cruciformes

Visseuse sur batterie ou sur secteur
Perceuse à colonne

<i>Objets technologiques</i>	
<u>Composants divers</u> :	Circuits électriques simples comprenant au minimum un générateur de courant continu (pile, batterie ou transformateur très basse tension), une résistance (lampe) et un ou plusieurs interrupteurs (capteurs, ...)
	Jeu de capteurs (chimique, mécanique, optique, temporelle, thermique, sonore, ...)
	Jeu de machines simples (leviers, poulies, roues, treuils, vis sans fin)
<u>Objets technologiques</u> ⁸ :	Composant technologique à intégrer dans un circuit électrique simple (accompagné d'une fiche technique, d'un mode d'emploi ou d'un dessin technique)
	Composant technologique à intégrer dans une ou plusieurs machines simples et un circuit électrique simple (accompagné d'une fiche technique, d'un mode d'emploi ou d'un dessin technique)
	Composant pour système automatisé intégrant un ou plusieurs capteurs (accompagné d'une fiche technique, d'un mode d'emploi ou d'un dessin technique)
<u>Matériel numérique</u> :	Découpeuse laser
	Logiciel de création de contenus (texte, tableur, préAO) et licence y afférente
	Logiciel de logigramme et licence y afférente

Référentiel d'éducation culturelle et artistique (ECA)

<i>Matériels communs aux trois modes d'expression</i>	
<u>Littérature</u> :	Livres d'art relatifs aux trois modes d'expression
<u>Matériels numériques</u> :	Dispositif de stockage informatique (par exemple clefs USB, disque dur externe)

<i>Expression française et corporelle</i>	
<u>Accessoires</u> :	Ballons
	Costumes et tissus
	Foulards
	Masques (neutres ou thématiques, matériel de fabrication de masques)
<u>Matériel numérique</u> :	Caméra numérique ou tout autre outil remplissant la même fonction
	Logiciel de montage vidéo et licence y afférente

⁸ Le savoir-faire visé est le démontage et le remontage de l'objet technologique.

<i>Expression musicale</i>	
<u>Instruments de percussion :</u>	Instruments à membrane (par exemple djembés ou tambours)
	Jeu de tubes sonores diatoniques et chromatiques + octaveurs
	Jeux de cloches chromatiques ou instruments à maillets (par exemple xylophones)
<u>Instruments d'accompagnement :</u>	Clavier électronique
	Instrument à cordes pincées (guitare, ukulélé, ...)
<u>Instruments de cadence :</u>	Métronome (électronique ou mécanique)
<u>Matériel numérique :</u>	Logiciel d'enregistrement et de montage audio et licence y afférente
<u>Diffusion audio :</u>	Dispositif de sonorisation mobile (par exemple, baffle ou enceinte acoustique multifonction trolley avec connectivité Bluetooth, entrées pour micro(s) et instruments (piano/guitare), port USB, et fonction d'enregistrement)
	Micros chant

<i>Expression plastique</i>	
<u>Matières et matériaux :</u>	Compas et compas de découpe
	Cutters, paires de ciseaux
	Équerres
	Lattes métalliques avec support antidérapant
	Pinceaux plats, ronds et brosses
	Pistolet à colle
	Porte-bloc
	Spot à intensité variable
	Supports d'affichage/d'exposition
	Tapis de découpes
	Volumes blancs (tailles et formes variées)
<u>Matériels numériques :</u>	Appareils photo numériques ou tout autre outil remplissant la même fonction
	Logiciel de traitement de l'image et de la photo et licence y afférente
	Projecteur ou rétroprojecteur